© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Addiction au poker

Par Profil supprimé Postée le 17/11/2021 08:44

> Bonjour mon mari ne prends pas conscience qu'il a une réelle addiction au poker je ne c'est pas quoi faire pour lui ouvrier les yeux j'ai beau lui dire que sa se soigne en lui montrant des témoignages, et nos comptes qui sont toujours dans le rouge etc … il ne reconnaît pas il est dans le déni total. je n'arrive plus à supporter cette situation nous avons 4 enfants ensembles. Nous arrêtons pas de nous disputer jusqu'à hier soir les enfants n'étaient pas au courant (on se dispute pas devant eux) mais hier ils on tout entendu et sont venues me demander si on allait ce séparer jusqu'à maintenant je ni penser pas mais maintenant que les enfants le save est surtout qu'il on dit que eux aussi ils en avez marre que leur père face que jouer au poker .je ne c'est plus ce que je dois faire je l'aime quand même mais je financièrement c'est plus possible . Si vous pouvez m'aider s'il vous plaît Si vous avez des solutions je suis preneuse Merci beaucoup de m'avoir lu jusqu'au bout et de tout vos conseils

---

Mise en ligne le 18/11/2021

Bonjour,

Le fait que votre mari ne reconnaisse pas ses difficultés amoindrit en effet pour l'instant toute perspective de changement. Des prises en charge spécifiques, des mesures d'auto-exclusion ou d'interdiction existent mais ne pourraient se mettre en place qu'à sa demande.

Nous comprenons que vous vous sentiez à bout et très démunie. Il semble que les sommes qu'il engage mette en péril votre foyer et que vos enfants se plaignent de ne plus avoir son attention. Dans ce contexte, peut-être serait-il opportun de vous rapprocher vous-même d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Ces centres reçoivent et épaulent les proches, ce serait un moyen pour vous d'être soutenue, d'être aidée à l'aider. Nous vous joignons les coordonnées d'un CSAPA référent jeux proche de chez vous pour que vous puissiez prendre contact. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez prendre le temps d'échanger plus précisément. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat jusqu'à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CEID Addictions - Centre Maurice SERISÉ

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 44 84 86
Site web : ceid-addiction.com/services/centres-daccueil/
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, sauf mercredi matin
Centre : Pour l'analyse de produits contacter le 07 50 54 48 07

Voir la fiche détaillée